

Fiche d'inscription à la restauration et aux activités municipales 2017/2018 (Une fiche par enfant)

Ecole maternelle des Jardins / Ecole élémentaire du Centre

A glisser dans le dossier d'inscription et à retourner avant le 12 juin 2017

Nom de l'enfant : Prénom de l'enfant : Date de naissance :
 Ecole fréquentée en septembre 2017 : Classe fréquentée en septembre 2017 : TPS PS MS GS CP CE1 CE2 CM1 CM2

Restauration scolaire

Voir A du Guide d'Inscription

Je souhaite inscrire mon enfant à la restauration scolaire : OUI NON Si OUI : Fréquentation régulière Fréquentation occasionnelle

Accueil du matin (y compris le mercredi matin)

Voir C du guide d'Inscription

Pour l'année scolaire, tous les : L : M : M : J : V
 Pour la Période 1, tous les : L : M : M : J : V
 Pour la Période 2, tous les : L : M : M : J : V
 Pour la Période 3, tous les : L : M : M : J : V
 Pour la Période 4, tous les : L : M : M : J : V
 Pour la Période 5, tous les : L : M : M : J : V
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)

Garderie le mercredi jusqu'à 12h15 (après la fin de l'enseignement)

Voir D du guide d'Inscription

Tous les mercredis pour l'année scolaire
 Tous les mercredis pour la Période 1
 Tous les mercredis pour la Période 2
 Tous les mercredis pour la Période 3
 Tous les mercredis pour la Période 4
 Tous les mercredis pour la Période 5
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)

TAP

Voir B du guide d'Inscription

Pour l'année scolaire, tous les : L ou : V : L + V
 Pour la Période 1, tous les : L ou : V : L + V
 Pour la Période 2, tous les : L ou : V : L + V
 Pour la Période 3, tous les : L ou : V : L + V
 Pour la Période 4, tous les : L ou : V : L + V
 Pour la Période 5, tous les : L ou : V : L + V

Accueil de loisirs le mercredi après-midi avec la navette midi et le repas

Voir D du guide d'Inscription

Tous les mercredis pour l'année scolaire
 Tous les mercredis pour la Période 1
 Tous les mercredis pour la Période 2
 Tous les mercredis pour la Période 3
 Tous les mercredis pour la Période 4
 Tous les mercredis pour la Période 5
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)

Accueil du soir n° 1 (les jours sans TAP, à la fin de l'enseignement)

Voir C du guide d'Inscription

Pour l'année scolaire, tous les : M ou : J : M + J
 Pour la Période 1, tous les : M ou : J : M + J
 Pour la Période 2, tous les : M ou : J : M + J
 Pour la Période 3, tous les : M ou : J : M + J
 Pour la Période 4, tous les : M ou : J : M + J
 Pour la Période 5, tous les : M ou : J : M + J
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)

Accueil de loisirs le mercredi après-midi sans la navette midi et sans le repas

Voir D du guide d'Inscription

Tous les mercredis pour l'année scolaire
 Tous les mercredis pour la Période 1
 Tous les mercredis pour la Période 2
 Tous les mercredis pour la Période 3
 Tous les mercredis pour la Période 4
 Tous les mercredis pour la Période 5
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)

Accueil du soir n° 2 (après les TAP ou après l'accueil du soir n° 1)

Voir C du guide d'Inscription

Pour l'année scolaire, tous les : L : M : J : V
 Pour la Période 1, tous les : L : M : J : V
 Pour la Période 2, tous les : L : M : J : V
 Pour la Période 3, tous les : L : M : J : V
 Pour la Période 4, tous les : L : M : J : V
 Pour la Période 5, tous les : L : M : J : V
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)

Navette Clemenceau le mercredi soir (après l'accueil de loisirs)

Voir D du guide d'Inscription

Tous les mercredis pour l'année scolaire :
 Tous les mercredis pour la Période 1
 Tous les mercredis pour la Période 2
 Tous les mercredis pour la Période 3
 Tous les mercredis pour la Période 4
 Tous les mercredis pour la Période 5
 De manière occasionnelle (je devrai remplir un calendrier de fréquentation à l'accueil périscolaire)